L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

NOUVELLE-ORLÉANS

SAMEDI 20 MAI 1882

SPECTACLES BALS, &c.

L'Opéra Comique

"PATIENCE"

Sera donné

Au Profit des Inondés,

par

L'Association Sanitaire Auxiliaire

LE JEUDI [illegible] MAI,

—AU—

THEATRE DE L'OPERA.

FAUTEUILS RESERVES $1 00
ADMISSION GENERALE 1 00
LOGES 5 00

On peut se procurer des billets aux magasins de MM. Grunewald et Werlein, et des loges au magasin de Werlein.

Sous les auspices de:

M. et Mme [illegible], Thomas C. Herndon, Percy Roberts, J. J. [illegible], Major M. Burbank, M. et Mme Archibald Montgomery, John Phelps, Hon. Juge-Président et Mme Bermudez, M. et Mme Augustus Conne, [illegible], Jules Aldigé, L. James, [illegible], James B. Guthrie, A. M. May, Major et Mme Burke, M. et Mme A. Baldwin, [illegible], Charles A. Whitney, Geo. Q. Whitney, [illegible], Frank Williams, J. S. Kennedy, Dr S. Chaillé, M. et Mme Chapman Hyams, Robert Moore, Col. Lewis [illegible], Col. J. L. Payne, [illegible], M. et Mme Charles A. Whitney, [illegible], Général Cyrus Bussey, Colonel E. S. Howard. 4 mai—

GRANDE MATINÉE LEVY,

POUR LES DAMES ET LES ENFANTS.

—AU—

WEST END.

SAMEDI 20 MAI,

A 3 heures P. M.

A la demande d'un grand nombre de dames et de pères de famille qui ne peuvent pas assister aux concerts du soir à West End, il a été décidé, pour l'agrément des dames et des enfants, de donner [illegible] 20 mai, à 3 heures p. m.

Une grande matinée Levy,

[illegible]

COMITÉ DE RÉCEPTION.

ALFRED BALDWIN, Chairman.

E. Brinker, H. Gally, Hon. Geo. H. Braughn, Chas. Noble, [illegible], Col. W. H. Merritt, C. F. W. Denkers, William [illegible], L. L. Lyons, Will Steven. 19 mai—2t

WEST END.

LEVY,

[illegible] LUNDI, 15 MAI. [illegible]

N. O. City Railroad Company.

NOUVEAU TABLEAU DU SERVICE DES TRAINS DU LAC

WEST END.

A partir de DIMANCHE, 30 avril, les trains partiront comme suit:

TOUS LES JOURS.

[illegible]

LE DIMANCHE,

comme il est dit ci-dessus, toutes les heures à partir de 2 p. m., et toutes les 15 minutes à partir de [illegible] p. m.

[illegible]

RAPPELEZ-LE-VOUS!—BILLET MENSUEL A $5.

E. WHITE, Surintendant.

30avril—

Excursions sur le Lac.

[illegible]

John Bourdeaux, capitaine, J. Kittredge, commis.

[illegible]

A MANDEVILLE.

[illegible]

CONSULAT DE FRANCE

LA NOUVELLE-ORLÉANS

[illegible]

Nouvelle-Orléans, le 1er mai 1882.

Le Consul de France,

[illegible]

A. MONTELEONE,

[illegible] Rue Royale 80, au coin de la rue Conti.

[illegible] 15 mai—1an

Spectacles, Bals, &c.

GRANDS CONCERTS EXTRA

FORT ESPAGNOL.

Herr. HOCH'S Quartett de Cornet.

Pendant les intermèdes, HERR HOCH exécutera son Quartett de Cornets, qui comprend des [illegible]

SAMEDI SOIR, 20 MAI.

1er Cornet... Herr Hoch Cornet Virtuoso
2nd Cornet... Mr. ECKERT
Alto Cornet... Mr. MUDRA
Basso Cornet... Mr. SCHRODER

[illegible]

CHEMIN DE FER DU

Fort Espagnol.

[illegible] de Deux Semaines.

HERR THEODORE HOCH,

LE CÉLÈBRE COR.

HERR HOCH est un musicien éminent et un véritable artiste; son répertoire comprend plus de [illegible]

[illegible]

Louis Bureau.

[illegible]

Tableau des départs.

DE LA VILLE.	DU LAC.
A 6:30 h. et 8 h. A. M., et toutes les heures [illegible] toutes les 30 minutes. Dernier train à 9:30 P. M.	A 8 heures A. M. et toutes les heures [illegible] ensuite toutes les 30 minutes. Dernier train à 10:15 P. M.

DIMANCHES.

A 6 heures A. M. et toutes les heures jusqu'à 10 A. M. puis toutes les 30 minutes jusqu'à 3 P. M. et ensuite toutes les 20 minutes. Dernier train à 9:30 P. M.	A 8 heures A. M. et toutes les heures jusqu'à 10:30 A. M. puis toutes les 30 minutes jusqu'à 3 P.M. et ensuite toutes les 20 minutes. Dernier train à 10:15 P. M.

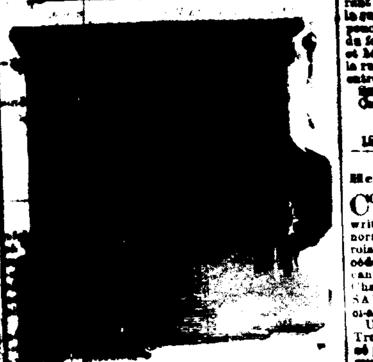

Pianos Pleyel

FABRIQUÉS PAR

PLEYEL, WOLFF & CIE,

DE PARIS.

Vendus exclusivement par

Louis Grunewald

127 RUE DU CANAL ET 18 RUE BARONNE.

[illegible]

Les véritables Pianos Pleyel sont importés exclusivement par L. GRUNEWALD, le seul agent autorisé aux Etats-Unis.

Chaque Piano est accompagné d'un certificat [illegible]

LOUIS GRUNEWALD,

127 CANAL et 18 BARONNE.

21 sept—1an

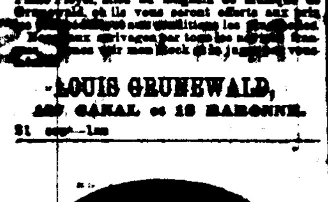

Ayer's Hair Vigor,

POUR RENDRE AUX CHEVEUX GRIS LEUR VITALITÉ ET LEUR COULEUR NATURELLE.

[illegible]

COMME PRÉPARATION POUR LES CHEVELURES DES DAMES

[illegible]

PRÉPARÉ PAR LE

Dr. J. C. AYER & CO.,

LOWELL, MASS.

Chimistes pratiques et analytiques.

[illegible]

ANNONCES JUDICIAIRES

[illegible]

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2728—[illegible] Dossier de l'ancienne Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans [illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, [illegible] de cette ville, MERCREDI, 31 mai 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

La part indivise de veuve Léopold Bujac [illegible]

[illegible]

THOMAS DUFFY,

Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

20 mai—20 [illegible]

Alexandre Thénet vs Veuve [illegible] et W. Bujac.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5,728—[illegible] Dossier de l'ancienne Cinquième Cour de District [illegible]—En vertu d'un writ de [illegible] à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 20 juin 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

[illegible]

THOMAS DUFFY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

19mai—19,26—juin 2,9,16,20

J. Lincoln vs St. James Chapel African Methodist Episcopal Church.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 2818—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 20 mai 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

[illegible]

THOMAS DUFFY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

18 avril—18,25—mai 2,9,16,20

Henry Carstens vs Michael Donnelly.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 4291—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 20 mai 1882, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre située dans le Troisième District de cette ville, [illegible]

[illegible]

THOMAS DUFFY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

18 avril—18,25,2,9,16,20 mai

Eugène Reilly & Bro, [illegible]

Caroline Elizabeth Reckner [illegible]

No 5143.

Succession de J. W. Zacharie—Division E—No 1989.

COUR CIVILE DE DISTRICT, Paroisse d'Orléans.—En vertu d'un alias writ de fieri facias dans l'affaire [illegible]

[illegible]

THOMAS DUFFY,

Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

18 avril—18,25—mai 2,9,16,17,20

VENTES PAR LE CONSTABLE

[illegible]

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS—No 1661—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé [illegible] je procéderai à la vente à l'encan, à mon entrepôt, No 93 Passage de la Bourse, [illegible] MERCREDI, le 31 mai 1882, à midi [illegible]

M. V. VINET,

Constable Deuxième Cour de Cité de la Nlle-Orléans.

20 mai—20, 26,31.

AVIS DE SUCCESSIONS.

[illegible]

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

[illegible]

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5601.—Division A—[illegible]

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

[illegible]

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5585—Division C—[illegible]

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

13 mai—13,17,31

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT.

[illegible] résidence à étage [illegible] faisant face [illegible] construite tout récemment.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 27 mai 1882, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles:

Un spacieux lot de terre mesurant 95 [illegible] rue Royale, sur une première profondeur et façade à la rue d'Espagne [illegible]

Ensemble une magnifique résidence à étage [illegible]

Le gaz et l'eau se trouvent dans la maison [illegible]

Les personnes désirant visiter la maison pourront l'examiner de 11 heures à 2 heures tous les jours en obtenant de l'encanteur une carte d'admission. Voir le plan qui sera exposé à la Bourse.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à un et deux ans de crédit en billets portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an de date avec toutes les clauses pénales d'usage; 10 pour cent comptant seront exigés de l'acquéreur sur le montant de la vente.

Acte de vente pardevant Oscar Drouet, notaire aux frais de l'acquéreur.

Jolie propriété à l'encoignure des rues Belle Castle et Tchoupitoulas, avec plusieurs petites maisonnettes dans le Sixième district.

Une grande bâtisse en briques à étages, formant l'encoignure des rues Camp et Berlin, faisant face au marché de Jefferson City—dans le Sixième District.

Une maison haute formant l'encoignure des rues Lafayette et Basin, avec une autre bâtisse à étage faisant face à la rue du Bassin Nos 174 et 176—dans le Premier District de cette ville.

Succession de Jean Michel.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans No—

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 20 mai 1882, il sera vendu à midi à la Bourse d'encan St-Charles rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 21 avril 1882. Les propriétés suivantes savoir:

[illegible]

Acte de vente pardevant E. A. Peyroux, notaire, aux frais des acquéreurs.

[illegible]

Maison double rue Jackson, Nos 478 & 480.

Deux lots de terre avec bâtisses, No 324 rue Première, avec un magnifique chêne vert faisant face à la propriété.

Deux lots de terre avec maison rue Aubry.

Succession de Montpensier Louis Le Blanc.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans No—

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 27 mai 1882, il sera vendu, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 20 avril 1882, les propriétés suivantes, savoir:

QUATRIÈME DISTRICT.

1° Un lot de terre situé dans le Quatrième District, désigné par le No 5 de l'Ilot No 25, mesurant 30 pieds 9 pouces 3 lignes de face à la rue Jackson, sur 120 pieds de profondeur, [illegible]

2° Deux lots de terre situés au faubourg Livaudais, Quatrième District de cette ville, [illegible]

TROISIÈME DISTRICT.

3° Deux lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, [illegible]

Termes et conditions—[illegible]

Acte de vente pardevant F. D. Seghers, notaire, aux frais des acquéreurs.

22 av—23 29 mai 6 13 20 27

Dr. J. B. PEREZ,

Médecin et chirurgien d'une expérience de 22 ans dans le traitement et la guérison de tous les maux des

ORGANES GENITO-URINAIRES.

[illegible] Le FEMALE REGULATING ELIXIR du Dr Perez [illegible] Consultations absolument confidentielles et prix raisonnables. Bureau No 8 rue Sud-Rampart [illegible] Nlle-Orléans. 14 mai 31—1 an.

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. MORPHY

Quincaillerie, Ferblanterie, [illegible]

PAR D. E. MORPHY, encanteur—[illegible] vendra SAMEDI, 20 mai 1882, à [illegible] magasin, No [illegible]

Un assortiment général de Quincaillerie, Ferblanterie, Faïence, Verres, Grandes Vitres, etc.

Conditions—Comptant. 20 mai—

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante de Propriétés [illegible] centrales dans le Premier, Second et le Quatrième Districts.

Rues Canal et Poydras.

Emplacement pour écurie rue Gravier.

Résidences et emplacements pour bâtir dans les rues Ste. Marie et Baronne,

Et îlots de terre et terrains rue Commune.

Succession de Mme Marie Henriette Ellison, veuve de feu Wm. P. Ellison.

No. 5729.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicolas J. Hoey, encanteur, bureau: No 17 rue Carondelet—SAMEDI, le 27 mai 1882, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 21 avril 1882, il sera vendu à l'encan les propriétés de valeur et terrains suivants décrits, à savoir:

1° La grande bâtisse en briques à deux étages Nos 213 et 215 rue Gravier, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Gravier, Commune, Baronne et Dryades, [illegible] Wm K. Spearing à $60 par mois, jusqu'au 1er octobre 1883.

2° Le magasin en briques à trois étages, No 199 rue Poydras, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Poydras, Lafayette, Carondelet et Baronne, [illegible]

3° Le magasin en briques à trois étages No 150 rue du Canal, dans le Second District de cette ville, [illegible]

4° Les deux résidences en bois à deux étages Nos 314 et 316 rue Ste-Marie, dans le Quatrième District de cette ville, [illegible]

5° Les deux parcelles de valeur dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Baronne, Dryades, Philippe et Première, [illegible]

6° Trois certaines terres dans le Quatrième District de cette ville, [illegible]

7° Deux terrains de choix pour bâtir dans le Premier District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Canal, Gasquet, Derbigny et Roman, [illegible]

8° Un certain îlot de terre situé dans le Second District de cette ville [illegible]

9° Un certain demi-îlot de terre situé dans le premier district de cette ville, [illegible]

Ces deux dits îlots sont admirablement situés [illegible]

Conditions de la vente.—Un tiers ou plus comptant, [illegible]

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant William J. Castell, notaire, No 37 rue du Camp.

26 avril—26 30 mai 6 13 20 21 26 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en partage

De propriétés améliorées et de valeur dans le Premier, le Quatrième et le Sixième Districts.

Rues Baronne, Perdido, Magasin, Chestnut, Laurel et Marengo.

A l'encan. A crédit.

Dans l'affaire de Andrew Ferrill vs Thomas Ferrill et als.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, No 4[illegible]

Vente judiciaire en partage.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicolas J. Hoey, encanteur, Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, le 3 juin 1882, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, en vertu d'un jugement en partage rendu dans l'affaire ci-dessus [illegible]

1° La belle résidence en briques à trois étages No 2[illegible] rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, [illegible]

Termes et conditions de la vente—Un tiers comptant, [illegible]

Actes de vente pardevant Andrew Hero Jr, notaire, aux frais de l'acquéreur.

3 mai—3,4, 7,13,20,27,28, 2, 3 juin

ANNONCE JUDICIAIRE,

Résidence en briques, No 285 rue Magasin, [illegible]

Succession de John McHugh.

No 3661.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicolas J. Hoey, encanteur, Bureau No 17 rue Carondelet, SAMEDI, 27 mai 1882, à midi [illegible]

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, [illegible]

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Wm. J. Castell, notaire.

26 avril—26, 30, mai 6, 13, 20, 27,

VENTES A L'ENCAN.

PAR C. E. GIRARDEY & MACON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Seconde et dernière adjudication.

Propriétés améliorées et terrains nus, dans le Premier et le Quatrième Districts.

Dans l'affaire de H. C. Fisk et als. vs Clay [illegible] No 2,921, et Mary A. Fisk vs Clay Bogan et als., No 2,156, du Dossier de la Cour de Circuit des Etats-Unis d'Amérique pour le District Est de la Louisiane.

Vente pour effectuer un partage.

PAR C. E. GIRARDEY & MACON, C. E. Girardey, encanteur, bureau No 31 rue du Camp.—SAMEDI, le 10 juin 1882, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un décret de l'Hon. E. C. Billings, juge de la Cour de Circuit des Etats-Unis d'Amérique pour le District Est de la Louisiane, en date du 25 février 1882 et rendu dans l'affaire ci-dessus et avec le consentement des parties intéressées, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Poydras, Perdido, Rochebiave et Dorgenois, [illegible]

2° Deux certains lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Jackson, Joséphine, Fulton et Rousseau, désignés par les Nos [illegible] sur un plan fait par Piquet & Crampton, ex-voyers, [illegible]

3° Quatre certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, [illegible]

4° Un certain lot de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, etc., [illegible]

5° Un certain terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré d'îlot borné par les rues Nouvelle-Levée, Girod, Fulton et Notre-Dame, [illegible]

Les dimensions de la propriété ci-dessus décrite [illegible]

Conditions—1/3 comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit pour des billets spécialement garantis par une hypothèque et lien du vendeur, [illegible]

Acte de vente pardevant A. Hero, notaire, aux frais des acquéreurs.

7 mai—7 13 20 27 juin 3 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente judiciaire de propriétés améliorées dans le Premier et le Quatrième Districts, [illegible]

Succession de Mary Short, No 4169, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GIRARDEY & MACON, C. E. Girardey, Encanteur—Bureau: No 31 rue du Camp.—SAMEDI, le 3 juin 1882, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, [illegible]

[illegible]

Conditions—Comptant sur les lieux, les acquéreurs assumeront en outre du leur enchère, les taxes dues et exigibles en 1882, en sus du prix d'adjudication.

Actes de vente pardevant W. J. Castell, notaire, aux frais des acquéreurs.

30 avril, 22—mai 6, 13, 20, 27—juin 3.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

BONS ENREGISTRÉS DES ETATS-UNIS A L'ENCAN.

Succession de Mme Sarah P. Lawrason.

No 5692—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, Encanteur—Bureau, No 17 rue Carondelet—MARDI, le 23 mai 1882, à midi et demi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la Rotonde St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 9 mai 1882, il sera vendu à l'encan:

Trois (3) Bons enregistrés des Etats Unis [illegible]

Conditions de la vente—Comptant avant le transfert et la livraison.

10 mai—10 16 20 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété rue Baronne, entre les rues Melpomène et Thalie.

Dans l'affaire de Charles Moncha, mineur.

No 5695 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicholas J. Hoey, encanteur, Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 27 mai 1882, à la Bourse d'Encan St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 21 avril 1882, il sera vendu à l'encan la propriété suivante, savoir:

La propriété Nos 390 et 390 1/2 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, [illegible]

Conditions de la vente—Comptant; l'acquéreur payant le paiement de toutes taxes dues et exigibles en 1882, et faisant un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente.

Acte de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant Octave Morel, notaire.

26 avril—26 30 mai 6 13 20 27

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

La résidence-cottage en bois, No 76 rue Euphrosine, entre les rues Chippewa et Annunciation.

Succession Alexandre Gontier.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division No 5601.

A un long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON, encanteur, Bureau, No [illegible] rue Carondelet, SAMEDI, le 20 mai 1882, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, [illegible]

Un terrain de valeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, [illegible]

Les améliorations consistent en une résidence-cottage en bois à un étage, [illegible]

Conditions—Un tiers comptant, le reste à 1 et 2 ans, avec huit pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité, 10 pour cent sera requis au comptant sur les lieux pour lier la vente.

Actes de vente pardevant Andrew Hero Jr, notaire, No 17 Place Commerciale, aux frais des acquéreurs y compris les taxes dues et exigibles en 1882.

15avril—16 23 30 mai—7 14 20

VENTES A L'ENCAN.

PAR GIRARDEY & MACON.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE IMPORTANTE

Bons de ville, Actions de Banque et de Chemin de fer.

Entrepôt central, magasin et résidence améliorés.

Succession de Mme Marie Henriette de Brèard, veuve de Jean François Hypolite Pargoud.

No 5434, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GIRARDEY & MACON, encanteurs. C. E. Girardey encanteur, Bureau: 31 rue du Camp.

SAMEDI, le 10 juin 1882, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un décret et jugement en date du 10 avril 1882, et signé le 14 avril 1882 par l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, et rendu dans l'affaire de la susdite succession pour effectuer un partage entre les héritiers, des propriétés ci-après décrites à savoir:

1° Les (4/6) quatre-sixièmes indivis de la partie d'action en portion d'un certain terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Chartres, Vieille Levée, St-Louis et Toulouse, mesurant 65 pieds 1 pouce et 4 lignes de face à la rue Chartres, sur une profondeur et face à la rue St-Louis, et entre lignes parallèles, de 104 pieds et 9 pouces, le tout au pied américain. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, dépendances qui y appartiennent.

Les améliorations sont désignées par les Nos 116, 118 et 120 rue Chartres.

Les trois sixièmes de la dite propriété ont été acquis par la dite Mme Marie Henriette de Brèard veuve de feu Jean François Hypolite Pargoud ainsi qu'il est démontré dans l'inventaire de feu P. Charles Cuvillier, notaire, le 26 décembre 1859, de la succession de feu Jean François Hypolite Pargoud, la succession porte le No 12,518 au Dossier de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, auquel inventaire il est fait allusion pour l'énumération des titres d'achat et tous autres renseignements.

Et l'autre, un sixième de la propriété, a été acquis par la dite feue Mme Marie Henriette de Brèard, veuve de Jean François Hypolite Pargoud, à une vente du shérif Eugène Waggaman, alors shérif de la paroisse d'Orléans, en vertu d'un writ de saisie et vente à lui adressé par la 4me cour de district pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de Mme Marie Henriette de Brèard vs. Jean François Pargoud, No 4460 de la dite cour, le 15 juin 1876, que la dite vente de shérif a été enregistrée au bureau des transferts de la paroisse d'Orléans dans le livre 108, folio 510, le 16 juin 1876, et au bureau de la dite cour dans le livre lettre H, folios 70 à 74, le 17 juin 1876.

LA PROPRIÉTÉ CONNUE SOUS LE NOM DE "INDIAN WAREHOUSE."

2° Les quatre sixièmes indivises ou une partie de terre connue sous le nom de "Indian Warehouse" situé dans le premier district de cette ville, dans le carré d'îlot borné par les rues Tchoupitoulas, Julia, Magasin et Notre Dame, comprenant deux terrains, à savoir: le terrain lettre "A" mesure 62 pieds 6 pouces de façade rue Tchoupitoulas (à une distance de 42 pieds 9 pouces et 6 lignes de façade rue Julia), le même terrain sur la limite inférieure a 170 pieds 6 pouces sur chacune des lignes latérales, le terrain "B" est contigu au premier du côté de la rue Julia. Il mesure 21 pieds 10 pouces de façade rue Tchoupitoulas, le même sur la limite inférieure a 170 pieds 6 pouces sur la ligne latérale [illegible]

Trois sixièmes de la dite propriété ont été acquis par la dite Mme Marie Henriette de Brèard, veuve de Jean François Hypolite Pargoud, ainsi qu'il appert par un inventaire fait par P. C. Cuvillier, notaire, le 26 décembre 1859, de la succession du dit Jean François Hypolite Pargoud, laquelle succession portant le numéro 12,518 du dossier de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, auquel inventaire il est fait allusion pour l'énumération des titres d'achat et tous autres détails.

Et l'autre sixième de la dite propriété a été acheté par la dite Dame Marie Henriette de Brèard, veuve de Jean François Hypolite Pargoud, à une vente de shérif, faite par Eugène Waggaman, le shérif de la paroisse d'Orléans, en vertu d'un writ de saisie et de vente à lui adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans le procès de Dame Marie Henriette de Brèard, veuve de Jean François Hypolite Pargoud vs Jean François Pargoud, numéro 4460 de la dite Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, le 15 juin 1876, lequel acte de vente par le shérif de la paroisse d'Orléans a été enregistré dans le bureau de transfert de cette paroisse, dans le livre 108, folio 510, le 16 juin 1876 et au bureau du commis de la dite cour dans le livre des actes—lettre H, folios 70 à 74 le 17 juin 1876, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, droits, privilèges, passages y appartenant de quelque sorte que ce soit.

L'ENTREPOT PELICAN.

3° Les quatre sixièmes indivises en partie d'un terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré d'îlot borné par les rues Commerce, Notre-Dame, Girod et Nouvelle Levée, mesurant 225 pieds 4 pouces 2 lignes de façade rue du Commerce, 92 pieds 8 pouces de profondeur et de façade rue Girod, 92 pieds 9 pouces de profondeur et de façade rue Notre-Dame, et 227 pieds 10 pouces et 5 lignes de l'autre côté, de la rue Girod à la rue Notre-Dame, le tout en mesure américaine.

Trois sixièmes de la dite propriété ont été acquis par la dite Dame Marie Henriette de Brèard, veuve de Jean François Hypolite Pargoud, ainsi qu'il appert par un inventaire fait par P. C. Cuvillier, notaire en cette ville, le 26 décembre 1859, de la succession du dit Jean François Hypolite Pargoud, laquelle succession porte le No 12,518 du dossier de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, auquel inventaire il est fait allusion pour l'énumération des titres d'achat et tous autres détails.

Et le sixième de la dite propriété a été acquis par feue Marie Henriette de Brèard, veuve de Jean François Hypolite Pargoud, à une vente de shérif faite par Eugène Waggaman, shérif de la paroisse d'Orléans, en vertu d'un writ de saisie et de vente à lui adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans le procès de Dame Marie Henriette de Brèard, veuve de Jean François Hypolite Pargoud vs Jean François Pargoud, No 4460 de la dite Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 15 juin 1876, lequel acte de vente par le shérif en question a été enregistré au bureau des transferts pour la paroisse dans le livre 108, folio 510, le 16 juin 1876, au bureau du commis de la dite Quatrième Cour de District dans le livre des actes à la lettre H, folios 70 à 74, le 17 juin 1876. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages et privilèges y appartenant en quelque sorte que ce soit.

L'ENTREPOT RAINBOW.

4° Les quatre sixièmes indivis d'une portion d'un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Tchoupitoulas, Notre Dame, Girod et Magasin, [illegible]

Les trois sixièmes indivis de la dite propriété ont été acquis par la dite Mme Marie Henriette de Brèard veuve de feu Jean François Hypolite Pargoud, ainsi qu'il appert par un inventaire fait par P. C. Cuvillier, notaire, en cette ville, le 26 décembre 1859, [illegible]

Et l'autre sixième de la dite propriété a été acquis par la dite Marie Henriette Brèard, décédée veuve de feu Jean François Hypolite Pargoud, à une vente de shérif, faite par Eugène Waggaman, alors shérif de la paroisse d'Orléans, en vertu d'un writ de saisie et vente à lui adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de Mme Marie Henriette de Brèard, veuve de Jean François Hypolite Pargoud, No 4,460 de la dite Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, le 15 juin 1876, lequel acte de vente par le shérif a été enregistré dans le bureau des transferts de cette paroisse, dans le livre 108, folio 510, le 16 juin 1876, et dans le greffe de la dite Quatrième Cour de District et de la paroisse d'Orléans, dans le livre de vente, lettre H, folios 70 à 74, le 17 juin 1876. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent et tous les droits, voies et privilèges qui y appartiennent, connue comme le "Rainbow Warehouse," et désignée par les Nos 151, 153, 155, 157 et 159 rue Tchoupitoulas.

ACTIONS, BONS ET BILLETS.

5° 20 Actions de la Levee Steam Cotton Press Company, comme il appert par le certificat No 1567 au nom de Mme Veuve H. Pargoud, née de Brèard. Sur les dites actions du fonds capital de la dite compagnie il a été payé $100 par action.

6° 20 Actions du fonds capital de la New Orleans City Railroad Company, ainsi qu'il appert du certificat No 1961, daté de la Nouvelle-Orléans, 26 novembre 1866. $100 par action ont été payées.

7° Trois bons de la ville de la Nouvelle-Orléans de la N. O. Opelousas & Great Western Rail Road Company de $1000 chacun payable le 1er septembre 1874 et portant intérêt au taux de 8 pour cent par an, payable le 1er mars et le 1er septembre dans la ville de New-York. Les dits bons portent les lettres C et sont numérotés respectivement 1177, 1185 et 1215 et sont datés N. O., 1er septembre 1854.

8° [illegible] Marie Henriette de Brèard, veuve de Jean François Hypolite Pargoud contre la ville de la Nlle-Orléans, devant la ci devant 8e cour de district pour la paroisse d'Orléans, No 10,122, et les dits bons sont vendus ensemble avec tous les droits, titres, actions et intérêts de la dite demande [illegible]

9° Trois sixièmes de 50 actions du fonds capital de l'Hôtel St-Louis au nom des héritiers de Pargoud, d'après un certificat d'actions No 82, en date du 15 juillet 1873.

10° Trois sixièmes de 29 actions du fonds capital de la N. O. Opelousas & Great Western RR. Company au nom de H Pargoud, comme il appert d'après un certificat No 1783 en date du 29 septembre 1857.

10° Trois sixièmes de 44 actions du fonds capital du N O. Jackson et Great Western Rail Road Company au nom de H. Pargoud, d'après un certificat No. 1507, en date du 19 juillet 1866, $25 payés par action.

11° Un certain billet à ordre tiré par F. D. Richardson à l'ordre de N. et D. Urquhart, en date du 1er mars 1860, payable le 15 avril 1861, pour la somme de $5000. Jugement rendu sur le dit billet le 3 novembre 1866 dans le procès No. 2010 du dossier de la Troisième Cour Judiciaire de District pour la paroisse d'Orléans.

12° La moitié indivise de quatre certains billets à ordre, tirés par G. G. Hatch, L. M. Hatch et Alphonse Hatch chacun pour la somme de $1,500, en date du 3 novembre 1866 et garantie par hypothèque par acte pardevant John O. Verret, notaire, de la paroisse de Terrebonne Lae, le dit 3 novembre 1866.

13° Divers autres billets et billets à recevoir considérés de nulle valeur, les détails seront annoncés à la vente.

Tous autres renseignements seront annoncés à la vente.

Conditions—Comptant, et les acquéreurs de la propriété foncière assumeront les taxes dues et exigibles en 1882, en sus du prix d'adjudication. Un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs par devant Omer Villeré, notaire.

9 mai—9,13,18,20,27—3,10 juin

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER

Succession de la Compagnie Bienville Oil Works.

Mobilier de ménage—Beaux diamants et un piano Pleyel.

2 ameublements de salon, en bois de rose, recouverts de satin,

2 Miroirs de cheminée, glaces françaises épaisses,

Belles garnitures de cheminée,

[illegible] cuir,

Pendules et vases de bronze,

Meubles de chambre à coucher en bois de rose,

Argenterie massive,

Articles plaqués, meubles de maison riches et de valeur, et d'autres effets trop longs à énumérer.

1 Fermoir[illegible] monté en argent, 30 gros diamants, 32 rubis et nombre de petits diamants,

1 Rivière—collier de 38 diamants,

1 paire de boucles d'oreilles de 28 pierres,

1 Bracelet monté avec 9 gros diamants,

1 "Duchesse", bague en diamant, 9 pierres,

1 Bague en diamant, "Chevalière", 13 pierres,

1 Bague en diamant "Solitaire."

1 Epinglette en diamant.

1 "Châtelaine", montée en or de femme.

2 Beau Châle de Crêpe blanc,

Châle de cachemire, Châle de Dentelle noire, volant de dentelle noire,

1 Dentelle blanche point de Florence et point d'Angleterre,

7 1/2 Actions de la Compagnie "Bienville Oil Works."

Succession de Charlotte Coralie Bellocq, épouse défunte de P. G. Gibert.

No. 4176. Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—PLACIDE J. SPEAR, encanteur. Bureau 46 rue Royale—JEUDI, 1er juin 1882, à 11 heures du matin, il sera vendu à l'enchère publique, coin des rues Dumaine et Prieur, en vertu d'un jugement de l'honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 15 mai 1882, et signé le 19 mai 1882, dans la susdite affaire, le contenu de la propriété ici mentionnée, comprenant en partie les articles énumérés plus haut, et conformément à un inventaire enregistré en cour.

Conditions—Comptant.

20 mai—20,23,27—juin 7

Résidence élégante pour famille

Coin des rues Prieur et Dumaine.

Maison et terrain dans le fond de la susdite encoignure sur la rue Prieur entre Dumaine et St. Philippe.

Succession de Charlotte Coralie Bellocq épouse décédée de P. G. Gibert.

No 4176 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER — PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI 24 juin 1882, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St. Charles, entre Gravier et Commune, en vertu d'un et conformément à un jugement de l'hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 15 mai 1882, et signé le 19 mai 1882 dans l'affaire ci-dessus, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Second District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Dumaine, Prieur, St-Philippe et Johnson, formant le coin des rues Dumaine et Prieur et désignée par la lettre A, sur un plan dressé par Edgar Pilié, architecte, le 19 mai 1882 et mesurant, au pied américain, 75 pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur et façade à la rue Prieur de 189 pieds 5 pouces et 1 ligne et une profondeur sur l'autre ligne de côté de 129 pieds 5 pouces 1 ligne, à quel point le dit lot s'élargit de 76 pieds 4 pouces et à une autre profondeur sur une ligne oblique s'étendant vers la rue St Philippe de 62 pieds 9 pouces 2 lignes et une largeur sur la ligne du fond, s'étendant parallèlement à la rue Dumaine de 129 pieds 1 pouce 7 lignes.

Les améliorations comprennent une belle résidence de famille bien bâtie, en bois, à deux étages et recouverte en ardoises, avec balcons en fer et couvertures sur les deux rues Dumaine et Prieur, et contenant au 1er étage un grand corridor, salons doubles avec portes à coulisses, boudoir avec galerie sur le côté, salle à manger avec office, cuisine et 2 autres chambres, cave et grande galerie de côté, escalier, lieux d'aisances, et au second étage 5 chambres à coucher, 2 boudoirs et corridor dans le corps de logis principal et 4 chambres à coucher et cabinets avec galeries sur les deux côtés, escaliers et lieux d'aisances dans la bâtisse où se trouve la cuisine.

La maison est parfaitement finie, avec corniches et pièces de centre avec devants de cheminées en marbre dans les salons et la salle à manger, et le gaz partout. Il y a aussi sur le terrain une bâtisse à un étage contenant chambre à bain, chambre pour emmagasiner le charbon, aussi une grande chambre à laver, poulailler, remises, écurie et chambre pour fourrage, 4 grandes cuves, puits avec pompe, etc.

Le jardin, très spacieux, est arrangé avec goût, il comprend des plates bandes, cercles et dessins en coquilles [illegible] et aussi un grand nombre d'arbres fruitiers, [illegible] kiosque et une serre. Les cours sont briquetées [illegible] jardin sont coquillées.

2° Un autre terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le même district et carré d'îlot contigu au précédent à l'arrière désigné par la lettre B sur un plan d'Edgar Pilié, architecte, le 19 mai 1882, et mesurant, au pied américain, 30 pieds de face rue Prieur sur une profondeur de 130 pieds 1 pouce et 7 lignes du côté de la rue Dumaine, et de 119 pieds 6 pouces et 3 lignes de l'autre côté, celui de la rue St. Philippe, et a une largeur dans le fond de 31 pieds 10 pouces 5 lignes. Les améliorations comprennent une maison en bois à deux étages, retirée de la rue et ayant 4 chambres et une bâtisse attenante de 2 chambres aussi, une cuisine en bois à un étage ayant 2 chambres, 2 citernes, lieux d'aisances, etc. etc.

Termes et conditions—Un tiers comptant et le reste à un crédit d'un et deux ans, en billets d'acquéreurs à leur propre ordre et par eux endossés, garantis par hypothèque spéciale et privilèges et lien du vendeur, et portant intérêt de 8 pour cent par an de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, et 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de non paiement à la maturité.

Les acquéreurs devront tenir les propriétés assurées pour le montant ou montant dû et le transfert de la police d'assurance au détenteur des billets, et sera de plus requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Actes de vente pardevant ——, notaire, aux frais des acquéreurs.

20 mai—20,27—3,10,17.24

Résidence de valeur.

Dans le Deuxième District.

No 213 rue Dauphine, entre Dumaine et St-Philippe, une résidence en briques à deux étages.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, encanteur.—Bureau, 46 rue Royale—SAMEDI, le 27 mai 1882, à midi, il sera vendu à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune—

Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Dauphine, Dumaine, Bourgogne et St-Philippe, mesurant à peu près 20 pieds de face à la rue Dauphine, sur une profondeur de 90 pieds.

Les améliorations comprennent une résidence de famille en briques et à deux étages, ayant à peu près douze chambres, quatre dans la cuisine, chambre à bain, waterwerk, caves, le gaz dans toutes les chambres, etc., etc. La propriété porte le No municipal 213, rue Dauphine.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit, par billets portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur avec 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, la clause de 5 pour cent honoraire d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour le recouvrement du paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles. L'acquéreur devra assurer la bâtisse pour un montant égal aux dits billets, et transférer la police d'assurance au détenteur des billets et rembourser les primes d'assurance non expirées, et assumer en sus du prix d'adjudication le paiement de toutes taxes pour l'année 1882, et sera requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant C. T. Soniat, notaire aux frais de l'acquéreur. 20 mai—

Chapeaux garnis,

Articles de paille,

Mouchoirs de toile,

Mouchoirs de soie,

PARASOLS,

BIJOUTERIE,

BOUTONS,

RUCHETS,

FLEURS,

RUBANS,

CORSETS,

Et nombre d'autres articles de fantaisie trop longs à énumérer, et qui composent le fonds du magasin de modes; le tout des articles presque nouveaux.

Aussi,

1 Coffre à combinaison de grandeur moyenne,

25 Vitrines plaquées, genre nouveau,

2 grands miroirs français,

Installations à gaz, Installations de magasin, Etc., Etc.

E. E. LELAND

vs.

Ses créanciers.

No 5630—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau 46 rue Royale—LUNDI, 22 mai 1882, à midi, et les jours suivants, il sera vendu à l'enchère publique, 155 rue du Canal, entre Dauphine et Bourgogne, en vertu d'un décret de l'Hon A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 6 mai 1882, dans la susdite affaire, le contenu du magasin nommé, comprenant en partie les marchandises énumérées plus haut.

Conditions: Comptant. 9mai—

BASILE BARES,

No 84 - - Rue Royale,- - No 84

Entre St.-Louis et Conti.

Vieux pianos! Vieux Pianos!

ENTIÈREMENT remis à neuf et pleinement garantis de faire la même durée qu'un piano neuf. N'attendez pas à vous voir avoir un piano neuf chez vous, mais envoyez votre piano à BASILE, qui le remettra à neuf à un prix très modéré. Plus de 500 pianos réparés en ville et à la campagne ont donné entière satisfaction. Viennent d'être reçus et attendu par steamship Teutonia, du Havre, un grand assortiment de fournitures de pianos, les célèbres cordes en acier de Londres, et articles en général pour la réparation des pianos et orgues.

J'invite mes amis et le public à venir examiner les marchandises que j'emploie, et le stock que je viens de recevoir.

16 fev—

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Succession de Hypolite Dosnan de la Croix, No 82, [illegible] Cour de District Judiciaire pour la Paroisse St Bernard.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureaux, 46 rue Royale—LUNDI, le 29 mai 1882, à 11 heures du matin, il sera vendu à l'encan au No 34, rue Bienville, entre Chartres et Décatur, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable 24ème Cour Judiciaire de District, Paroisse St. Bernard, en date du 21 mai 1882, pour le compte de la succession—

Un lot de livres, gravures et objets divers.

Conditions—Comptant. 16 mai—16 20 24 29.

Propriété améliorée du Quatrième District,

Nos 587 et 589 rue des Dryades, coin Philippe.

Succession de Jean Manmus, No 5478.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR SPEAR & ESCOFFIER. PLACIDE J. SPEAR, Encanteur, Bureaux, 46 rue Royale, SAMEDI, 20 mai 1882, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune en vertu d'un arrêt de l'honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 8 avril 1882 pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite, savoir:

Un certain terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville, carré d'îlot borné par les rues Philippe, Dryades, Jackson et Baronne, désigné par la lettre A, sur un plan dressé par Edgar Pilié, architecte, en date du 11 avril 1882, et mesurant au pied américain, 39 pieds 9 pouces 2 lignes de façade rue Dryades, 61 pieds 1 pouce 6 lignes de façade rue Philippe, et 46 pieds 2 pouces 1 ligne de largeur sur la ligne de l'extrémité inférieure, le dit terrain formant le coin des rues Dryades et Philippe.

Les améliorations consistent en une bâtisse double en bois, ayant 3 chambres de chaque côté; aussi une cuisine en bois à un étage ayant une chambre et une écurie de chaque côté, citernes, lieux d'aisances, etc. Le coin est occupé comme boutique. Les lieux portent les numéros municipaux 587 et 589 rue Dryades.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant James Fahey aux frais de l'acquéreur.

15 avril...15,22,29...6,13,20 mai

TERRAIN NU DE VALEUR.

Rue Toulouse, entre Dauphine et Bourbon, Second District.

Succession de John B. Leprêtre et de Mme John B. Leprêtre.

No 5954—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 17 juin 1882, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 4 mai 1882, pour le compte des dites successions, les propriétés ci-dessous décrites, savoir—

Un lot de terre avec les dépendances qui s'y trouvent dans le second district de la ville de la Nlle Orléans situé rue Toulouse entre Bourbon et Dauphine, et mesurant au pied français plus ou moins 30 pieds de face à la rue Toulouse sur une profondeur de 150 pieds, borné sur le côté de la rue Bourbon par la propriété appartenant anciennement ou actuellement à la veuve Michel Andry, et sur le côté vers la rue Dauphine par la propriété appartenant maintenant ou anciennement à Jérôme Bayon.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication, les acquéreurs assumant en sus du prix d'adjudication les taxes pour l'année 1882.

Acte de vente pardevant A. Pitot Jr. aux frais de l'acquéreur.

13mai—13,20,27, juin 3 10,17

PROPRIÉTÉ RUE DE L'ESPLANADE.

No 110 rue Esplanade, entre Dauphine et Bourgogne.

Une splendide résidence en bois à deux étages pour famille.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur, Bureau, 46 rue Royale—SAMEDI, le 20 mai 1882, à midi, il sera vendu à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune—

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Esplanade, Dauphine, Bourgogne et Quartier, mesurant 48 pieds 1 pouce 4 lignes de face à la rue Esplanade, 48 pieds 1 pouce 5 lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de 107 pieds 6 pouces 2 lignes sur le côté le plus près de la rue Bourgogne et 107 pieds 6 pouces à la ligne sur l'autre côté.

Les améliorations comprennent une splendide résidence en bois à deux étages avec deux autres bâtisses en bois à deux étages attachées au corps de logis, ayant au rez-de-chaussée deux grands jolis salons à arches, un grand corridor de côté, une grande salle à manger et galerie sur le côté, cuisine avec fourneau en fonte, (cooking range), dépense, lieux d'aisances, deux chambres à coucher et un premier étage deux grandes chambres à coucher, deux cabinets, corridor sur le côté et dans le fond balcon, quatre chambres à coucher avec galerie sur le côté, deux autres chambres à coucher, cour pavée, caves, fleurs, etc.

La propriété porte le No 110 rue Esplanade.

Les personnes désirant visiter la propriété devront s'adresser à l'encanteur qui leur fournira une carte d'admission pour tous les jours, de 1 à 3 heures, le dimanche excepté.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste en crédit de 1 et 2 ans pour billets portant hypothèque spéciale et privilège et lien de vendeur sur la propriété vendue avec 8 pour cent d'intérêt à partir de la date de la vente jusqu'à parfait paiement et la clause de 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour le recouvrement du paiement des dits billets ou une partie et toutes les autres clauses. L'acquéreur sera à rembourser les primes d'assurances non expirées et assurer la propriété pour un montant à être fixé par le vendeur et transférera la police d'assurance au porteur des billets. Il devra assumer le paiement des taxes de l'année 1882 en sus du prix d'adjudication et faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de son adjudication au moment de la vente.

La propriété est vendue sujette à un bail en faveur de John H. Lafitte, expirant le 30 septembre 1882.

Acte de vente pardevant Marcel T. Ducros, notaire, aux frais de l'acquéreur. 13 mai—

VINCENT

MICAS,

Seul Agent, aux Etats du Sud, pour les célèbres

SAZERAC BRANDIES,

Seul propriétaire de l'Amer-Aromatique de

PEYCHAUD,

Agent pour les Champagnes

Duc de MONTEBELLO

ET

IMPÉRIAL COOK,

Importateur-général de liqueurs et vins fins, à vendre, en gros et en détail.

No 29 RUE CAMP,

—ET—

116 RUE COMMUNE,

NOUVELLE-ORLÉANS, Lne.

AMER-AROMATIQUE DE PEYCHAUD

Diplôme d'honneur accordé à la Grande Exposition d'Altona, Allemagne, 1869.

CET AMER.

[illegible] les fonctions de l'estomac, [illegible] Dyspepsie. Il se prend pour les grandes personnes, par cuillerée à bouche, de 1 à 3, avant les repas, dans un peu d'eau et de sucre, ou bien, et on le préfère dans un peu de Sherry, de Madère ou de Cognac. Par les enfants, par cuillerée à café, de 1 à 3, selon l'âge. Mêlé avec un peu d'Absinthe et d'eau, il fait une boisson stomachique des plus agréables.

CERTIFICAT.

Nous soussignés, Docteurs-Médecins, avons examiné l'Amer pour familles et autres de A. A. Peychaud, [illegible] comme un des plus anciens [illegible] Nouvelle-Orléans, et certifions [illegible] général utile au maintien de la [illegible] coup de ces pour contribuer [illegible]

Nouvelle-Orléans, 7 Novembre 1870.

Dr F. B. Gaudet, 188 rue Dumaine
E. L. Tassy, M. D.
R. Harrison,
Dan C. Holliday, M. D., 56 rue St-Charles,
Dr Fagot,
O. Huard, D. M. P.
C. Délery, D. M. P.
Gaudet?, D. M. P.
Alcée Chastant, M. D.
Thos. Layton, D. M. P.

N. B.—Comme il se vend un Amer ressemblant à l'Amer Peychaud, pour éviter toute méprise, le public devra s'assurer si les étiquettes sur les bouteilles portent le nom du fabricant.

FRANTZ & OPITZ,

Successeurs de A. BONNET & Cie.

Montres, bijouterie,

51 rue Royale

Coin Bienville,

Nlle-Orléans,

BIJOUTERIE

ET MONTURES DE

DIAMANTS.

DIAMANTS.

Tout une sorte de bijouterie plaquée.

Tenez 26—1an MeVD